

• EFFECTIFS - MISE EN PLACE :

Point sur le nombre d'embauches prévues au 1^{er} semestre 2016 :

- 4 ATTOPB le 6/01/16
- 4 ATTTTS le 24/02/16
- Prévission d'embauche : 2 titres IV en juin et 2 en septembre



Point sur les mouvements de personnel :

- Voir annexe 1 auprès des délégués.

• PRODUCTION – SECURITE :

Informations suite au talonnage de l'aiguille A+ verrou 205 dans la nuit du 9 au 10 février en fonction de la CCTT S9 5221/15 du contrat tx : 57992 / 336 / 2015. Idem pour l'aiguille B de Ste Colombe remise en service le jour même sans avis à GIC, carnet des IS non rempli, desserte fret du 11/02 annulée :

La Direction affirme que la CCTT ne peut reprendre toutes les particularités sous peine d'alourdir la documentation. Au demeurant, l'agent a bien fait usage de la consigne rose mais a omis une particularité du poste.

Pour l'aiguille B de Ste Colombe, il s'agit d'une erreur de l'infra V suite à une erreur dans la dépêche passée par la maintenance.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, un manque de concertation entre V et T sur une spécificité aurait pu alerter sur le caractère exceptionnel de l'installation. De plus, l'AC était un agent de réserve intervenant très occasionnellement au poste. Pour l'aiguille B de Ste Colombe, il s'agit d'une erreur de l'infra V

Pourquoi à Sibelin, le programme de travail des EF sauf VFLI et fret n'est pas donné générant des surcharges sur le relai R3 ?

De plus, la parité des trains sur les feuilles de travail est fautive sans aucune modification ;

Enfin, 2 trains sont mal tracés dans Oléron générant des IO quotidiennes. Il s'agit des trains : 50459 (02h12/02h15) et 50456 avec indication arrêt S BS Sérézin.

Une demande a été formulée auprès du BHR concernant 2 trains. Idem, concernant la parité sur les feuilles. Le BHR est en relation avec l'ECR afin qu'il transmette leur programme de travail rapidement sous peine de sanction par l'IPFS.

Précisions sur la question 7g du 14/01/2016 : annonce à quai sachant que la consigne EICRA DC 3046 n'est pas en place ?



Les dispositifs du référentiel EICRA DC 3046 sont repris dans la DLC de Givors-ville (EICRA DC 5184). Par ailleurs, des pancartes S ont été installées sur les voies A/B.



Combien d'écoutes ont été effectuées dans le cadre de la consigne EICRA DC 2012 et combien de personnes ont demandées à avoir accès aux données enregistrées ?

2 services ont sollicités une écoute radio : spécialiste traction DSEM et DT IOS

A Tassin, pourquoi les préconisations de la consigne EICRA DC01128 sont appliquées en dépit du bon sens ? Lors des dernières vacances scolaires, la reconnaissance a eu lieu le dernier vendredi puis le 29/02 et les 2 AR ont été fait en service commercial sans supprimer le 1^{er} train. Qu'en est-il des trains lourds ? Qu'est-il prévu dans la dite consigne notamment à l'article 6.2.

En comparaison avec le service 2015, TER maintenait ses trains pour ne pas mettre la voie en dérangement. De plus, cela génère des pratiques sécuritaires drastiques pour le AC ainsi que des risques d'erreur.

Que pouvez-vous faire MME la Directrice pour imposer une solution convenable à toutes les parties ?

Pour la Direction, la consigne a été mise en place pour encadre les modalités de reprise de la circulation à l'issue des périodes d'interruption de longue durée ; Un REX a été réalisé en janvier mais un point concernant l'emprunt des voies d'évitement de Dardilly a été omis. Il sera traité par une version 3 du référentiel en cours d'élaboration.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce n'est pas sérieux et attend le rectificatif 3 en cours d'écriture. La reprise en date du 29/2 ne s'est pas correctement passée ; le dérouillage de certaines voies d'évitement n'étant pas mentionné, occasionnant une dérive de la consigne et des risques d'omission ou d'erreurs pour les AC sans compter les risques pour la clientèle.



Pourquoi les prescriptions de la consigne EICRA DC 011000, « dossier S, prise de connaissance » ne sont pas appliquées par les agents de l'encadrement assurant occasionnellement des missions de sécurité ? Consultation et émargement tous les 2 mois !!!

Pour la Direction, les prescriptions de la consigne sont bien appliquées par le personnel encadrant au siège de l'établissement ou à l'UO. La prise de connaissance est mise en œuvre une fois tous les 2 mois sur la collection UO pour les postes où les agents de l'encadrement sont susceptibles d'intervenir conformément à l'article 2.3 du référentiel EICRA DC 1000.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, cela n'est pas étonnant que la Direction protège ses cadres.

• EFFECTIFS - MISE EN PLACE :

Pourquoi les postes d'aiguilleur et d'opérateur n'ont pas été tenus les 20 et 21/02 (matinée aig, nuit opérateur) malgré le début de 2 jeunes titulaires au poste ?

Suite aux arrêts maladies des choix se sont imposés sur la tenue du PRS de Sibelin. La nuit du samedi au dimanche : l'AC connaissait parfaitement le site pour avoir tenu tous les postes et son aiguilleur a été AC. Pour la matinée du dimanche : l'AC était un titulaire expérimenté.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, malgré la présence d'agents expérimentés, il est nécessaire d'avoir la présence de 3 agents en simultanéité (PUI). Existerait-il un déficit au niveau des recrutements ou une démotivation ?

Lors du RAV de Sibelin en août prochain, le triage sera-t-il fermé ? Quelles seront les conséquences sur le PRS, poste F et D ? Des figeages auront-ils lieu ? Des congés supplémentaires pourront-ils être donnés ?

Suite à des travaux de Maintenance, le triage sera normalement fermé du 6 au 17/8/16. Du 17/8 à 8h00 au 29/8 à 10h00, l'accès sera possible uniquement en traction thermique sur voie 2 TER, EP TOTAL – voie B circulation, relais R2 et Gril/Dépôt. Dans cette période entre 00h00 et 23h59, l'arrivée du sud de Sibelin sera possible sur la voie 2 TER et de 21h30 à 23h30, la sortie au nord de Sibelin sera possible par la voie B. Les modalités de traitement de cette période de travaux étant en cours de définition, il est prématuré d'établir les possibilités de figeages.



• QUESTIONS DIVERSES :

Pourquoi les agents de Tassin n'ont-ils pas accès à internet et extranet ?

La Direction promet l'accès à internet, notamment pour l'accès à Viséo dès la fin de la régénération des postes SINAI. L'EIC s'organise pour que cela soit possible à compter de fin mars.



L'UNSA-Ferroviaire surveillera ce point.

Nombre de sanctions depuis la dernière DP ?

Aucune sanction

Quelques infos nous ont été fournies par la Direction lors d'une réunion précédente :

- Feuille de route EIC 2016 : le CO sera de 657 au 31/12/16 au CFCF (684 fin 2015)
- Effectif disponible moyen : 707 +23.2 du CFCF (2014 : 712.7)
- Budget EVS : 3.650 millions
- Achat : 1.292 millions = 10000 euros pour les travaux dans les bâtiments + 10000 euros pour la reprise informatique, dont 10000 pour la sécurité
- Projet d'investissement : 15 projets dont 11 retenus pour 538000 euros : travaux acoustiques CCR, ergonomies SIBPF, assistance hydraulique, SAAT Pierrelatte, capteurs de débordement à SEN pont de l'Ane.
- Production : Objectif fixé à 830 IO (752 en 2015) / nombre de minutes perdues : 20925 (21170 en 2015)
- Sécurité / dysfonctionnement : 11 (14 en 2015)
- Indice de fréquence accident de travail : 5.5 (4.1 en 2015)
- Recrutement : 30 (46 en 2015)
- Licenciements : 8 en 2015
- Décès : 1 en 2015
- Reprise de la télécommande de Bellevue : 2019/2020
- Régénération Rive-Gauche : 2021

Prochaine réunion des DP de l'EIC RAL le jeudi 19 mai 2016

L'UNSA-Ferroviaire, créateur de lien social, travaille à votre service.

Pour les non adhérents : si vous souhaitez recevoir automatiquement par courriels les publications du bureau régional de l'UNSA FERROVIAIRE, merci de faire votre demande par simple courriel adressé à ur.lyon@unsa-ferroviaire.org et de nous indiquer votre adresse mail personnelle.

UNSA-Ferroviaire / 2, Rue Claudius Collonge –
Tel. : 04 78 92 92 27 / 54 20 31 – Fax. : 04 72 40 39 15 –
Site internet ou intranet : <http://www.unsa-ferroviaire.org>

Email : ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

